

Rapport sur un manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections Lovely Nails Spa

Rapport préliminaire

Établissement visé par l'enquêteNails

Lovely Nails Spa
4100, promenade Strandherd
Ottawa (Ontario)
K2J 0V2

Type d'établissement

Salon de manucure

Date à laquelle le conseil de santé a été informé du manquement possible

2019-07-02

Date de publication du rapport préliminaire

2019-08-02

Date de mise à jour du rapport préliminaire

S.o.

De quelle façon le manquement a-t-il été repéré?

En réponse à une plainte du public concernant les pratiques de prévention et de contrôle des infections (PCI) de ce salon de manucure, Santé publique Ottawa (SPO) a effectué une inspection et déterminé qu'il y avait eu manquement.

Brève description du manquement

Retraitement du matériel réutilisable :

- Lacunes dans les pratiques de nettoyage et de désinfection du matériel partagé.
- Niveau de désinfection insuffisant du matériel semi-invasif (c'est-à-dire râpe pour pied réutilisable, manches de coupe-cors).
- Aucun évier attiré au retraitement.

Élimination du matériel jetable

- Le matériel jetable n'est pas éliminé après chaque client (disques abrasifs, polissoirs, limes émeri).

Enquête sur le manquement

Le manquement était-il lié à un membre d'un ordre de réglementation?

Non

Si oui, le cas a-t-il été signalé à l'ordre de réglementation?

S.o.

Des mesures correctives ont-elles été recommandées ou mises en œuvre?

Oui

Veillez fournir plus de détails

On a demandé au personnel d'éliminer tout matériel jetable réutilisé et de nettoyer et désinfecter le matériel réutilisable conformément aux pratiques exemplaires.

Date à laquelle toute directive ou tout ordre a été donné au propriétaire ou à l'exploitant (le cas échéant)

2019-07-02 Directives verbales émises

Commentaires concernant le rapport préliminaire et coordonnées

Commentaires supplémentaires

S.o.

Mise(s) à jour du rapport préliminaire

2019-07-03 On a demandé au propriétaire de nettoyer et de désinfecter tout le matériel réutilisable conformément aux pratiques exemplaires, d'éliminer le matériel jetable immédiatement après son utilisation et d'aménager un évier adéquat attiré au retraitement.

Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

Titre : Dominique Bremner, gestionnaire de programme

Inspections et enquêtes - Prévention et contrôle des infections

Santé publique Ottawa

Courriel : IPAC/PCI@ottawa.ca,

Numéro de téléphone : 613-580-2424

Pour vous tenir au courant de l'enquête, consultez régulièrement le présent rapport.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#).

Rapport final

Date de publication du rapport final

2019-08-02

Date de mise à jour du rapport final

S.o.

Date de confirmation où toutes les mesures correctives ont été prises

2019-07-08

Brève description des mesures correctives prises

Le matériel semi-invasif n'est plus utilisé. Un désinfectant approprié est utilisé pour désinfecter le matériel non invasif.

Un évier attitré au retraitement a été installé et est utilisé.

Le matériel jetable est éliminé immédiatement après son utilisation.

Commentaires concernant le rapport final et coordonnées

Commentaires supplémentaires

Une dernière visite a été effectuée le 8 juillet 2019. Le propriétaire a mis en œuvre toutes les mesures correctives.

Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

Titre : Dominique Bremner, gestionnaire de programme

Inspections et enquêtes - Prévention et contrôle des infections

Santé publique Ottawa

Courriel : IPAC/PCI@ottawa.ca,

Numéro de téléphone : 613-580-2424

Pour vous tenir au courant de l'enquête, consultez régulièrement le présent rapport.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#)